

## INFORMATIONS

Sur le site internet de la ville, retrouvez toutes les informations utiles (coupons d'inscription, modèle de courrier de demande de reports, tarifs, planning, activités en ligne, ...).

[www.carrieres-sur-seine.fr](http://www.carrieres-sur-seine.fr) ☞ famille ☞ accueils de loisirs.



### « Les Pierrots »

2 ans ½ à 6 ans

10 rue Louis Gandillet

☎ : 01 39 14 28 28

[clsh.pierrots@carrieres-sur-seine.fr](mailto:clsh.pierrots@carrieres-sur-seine.fr)



### « Les Plants de Catelaine »

6 à 12 ans

9 rue Eric Tabarly

☎ : 01 61 04 47 82

[clsh.plantscatelaine@carrieres-sur-seine.fr](mailto:clsh.plantscatelaine@carrieres-sur-seine.fr)



## ACCUEILS DE LOISIRS

### DATES LIMITES D'INSCRIPTION

### VACANCES SCOLAIRES

### 2022/2023

## CONDITIONS D'ACCÈS ET HORAIRES

Les familles devront avoir au préalable constitué leur dossier et établi leur quotient familial. En cas d'absence de dossier, aucun accès ne sera autorisé.

- L'accès aux accueils de loisirs est ouvert à tous les enfants inscrits dans une école élémentaire ou maternelle de Carrières-sur-Seine.
- Les Plants de Catelaine sont réservés aux enfants inscrits en élémentaire et Les Pierrots aux enfants inscrits en maternelle.
- Un enfant carillon scolarisé hors commune peut fréquenter les accueils de loisirs, sous réserve d'un dossier à jour.
- Un enfant demeurant hors commune scolarisé par dérogation à Carrières-sur-Seine peut fréquenter les accueils de loisirs et sera facturé au tarif exceptionnel.
- L'accueil à la demi-journée est proposé uniquement les mercredis en période scolaire (voir ci-dessous)

Les accueils de loisirs sont ouverts, pendant les vacances et les mercredis, de 8h à 18h30.

L'accueil des enfants se fait entre 8h et 9h00 et leur départ entre 16h30 et 18h30.

## INSCRIPTIONS

### Pour les vacances scolaires :

Trois modes d'inscription (avant la date limite) :

- Via l'espace famille en CB
- Auprès du Service de l'Éducation
- Par correspondance (avec le coupon + règlement par chèque)

**ATTENTION** : passées les dates limites d'inscription via l'espace famille et auprès du service, vous devez vous adresser à l'ALSH concerné ([adresses mails page 4](#)).

### Pour les mercredis :

Les familles doivent réserver en ligne, via l'Espace Famille **ou** auprès du Service de l'Éducation, **au plus tard** 5 jours avant les dates souhaitées.

**Accueils de loisirs** :

- Journée complète : 8h-18h30 **ou**
- Matinée avec repas : 8h-13h30 **ou**
- Après-midi sans repas : 13h30-18h30

**ATTENTION** : passées les dates limites de réservations, aucune place ne sera attribuée.

Pour tout renseignement complémentaire, les agents du service se tiennent à votre disposition :

Par mail : [sej@carrieres-sur-seine.fr](mailto:sej@carrieres-sur-seine.fr)  
Par téléphone : ☎ 01 30 86 89 45 ou 42

Toussaint 2022	
Jusqu'au <b>23 septembre 2022</b> via l'espace famille, par courrier ou au Service de l'Éducation	24-25-26-27-28-31 octobre 02-03-04 novembre
<b>Demande de remboursement jusqu'au samedi 8 octobre 2022*</b>	
Noël 2022	
Jusqu'au <b>18 novembre 2022</b> via l'espace famille, par courrier ou au Service de l'Éducation	19-20-21-22-23 décembre 26-27-28-29-30 décembre et le 2 janvier
<b>Demande de remboursement jusqu'au samedi 3 décembre 2022*</b>	
Hiver 2023	
Jusqu'au <b>20 janvier 2023</b> via l'espace famille, par courrier ou au Service de l'Éducation	20-21-22-23-24-27-28 février 01-02-03 mars
<b>Demande de remboursement jusqu'au samedi 4 février 2023*</b>	
Printemps 2023	
Jusqu'au <b>24 mars 2023</b> via l'espace famille, par courrier ou au Service de l'Éducation	24-25-26-27-28 avril 02-03-04-05 mai
<b>Demande de remboursement jusqu'au samedi 8 avril 2023*</b>	
Juillet 2023	
Jusqu'au <b>2 juin 2023</b> via l'espace famille, par courrier ou au Service de l'Éducation	10-11-12-13 juillet 17-18-19-20-21 juillet 24-25-26-27-28-31 juillet
<b>Demande de remboursement jusqu'au samedi 17 juin 2023*</b>	
Août 2023	
Jusqu'au <b>23 juin 2023</b> via l'espace famille, par courrier ou au Service de l'Éducation	01-02-03-04 août 07-08-09-10-11 août 14-16-17-18 août 21-22-23-24-25 août 28-29-30-31 août
<b>Demande de remboursement jusqu'au samedi 08 juillet 2023*</b>	

**\* Demande de remboursement à faire par mail à l'adresse ci-dessous**  
[sej@carrieres-sur-seine.fr](mailto:sej@carrieres-sur-seine.fr)